



Communiqué de presse

Lundi 12 février 2018

EcoLogicAction 71 demande le rétablissement de la Forêt du Rousset en ZNIEFF de type 1

EcoLogicAction 71 dénonce la compromission dont ont fait preuve les services d'état et la Préfecture en 2014 en déclassant arbitrairement une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 (ZNIEFF 1) dans le but de faciliter l'implantation d'un Center parcs dans la Forêt du Rousset.

Les cartes ne trompent pas : on peut voir sur une carte de la DREAL obtenue par l'association Savoir-Comprendre-Agir (SCA), une large zone, la ZNIEFF 1 Etang du Rousset, évitant précisément le site convoité par Pierre & Vacances pour un Center parcs.

L'association demande à Mme la Préfète de Région la réintégration de la forêt du Rousset dans le périmètre de la ZNIEFF 1 Étang du Rousset n° 260005582.

La Forêt du Rousset, bien que présentement plantée de Douglas, n'en est pas moins une zone naturelle, assurant une continuité écologique avec une autre ZNIEFF 1 contigüe au sud et bordant au nord une Zone Natura 2000 abritant la cistude d'Europe, une tortue en voie de disparition. Par ailleurs, la forêt comprend de nombreuses zones humides, en tête d'un bassin versant de la Loire.

Les ZNIEFF sont également à la base de la Trame verte et bleue; ce réseau de corridors écologiques interconnectés est l'élément majeur de la politique de protection de la biodiversité. Or celle-ci est en danger : plus de 50% des animaux ont disparu depuis 40 ans et si rien n'est fait, la moitié des espèces vivantes pourraient disparaître avant la fin du siècle. En cause, en grande partie, l'urbanisation de l'équivalent d'un département tous les 7 ans. Plus que jamais, il importe de protéger et restaurer nos espaces naturels.

Or, un Center parcs, c'est 86 ha clôturés, 40 ha défrichés dont 20 ha bétonnés. A l'aune des défis contemporains que représentent le réchauffement climatique, la disparition de la biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles, la pollution, il n'est plus tolérable de mettre en opposition économie et écologie.

EcoLogicAction 71 est cosignataire de la Lettre ouverte envoyée aux élu.e.s de Saône-et-Loire et de Bourgogne Franche-Comté le 12 février demandant l'abandon du projet Center parcs.

EcoLogicAction 71

Contact : Eric Daillie

Mail : contact@ecologicaction71.fr

Tél : 06.48.12.96.48